

## - Procès verbal du conseil de l'école primaire Maurice Genevoix -

Le 2<sup>ème</sup> conseil de l'année scolaire 2015-2016 s'est tenu à l'école le mardi 02 février 2016 de 18h00 à 20h15.

étaient présents :

**représentants des municipalités** : M. ROBIN (Maire de Tauxigny) - M. DELWARDE (Maire de Saint-Bauld) - M. GIRARD (1er adjoint de Tauxigny) - M. MALHERBE (conseiller municipal de Tauxigny en charge du dossier scolaire)

**parents d'élèves élus** : M. BERTON - M<sup>me</sup> BOISTARD - M. BUREAU - M<sup>me</sup> DROUET - M<sup>me</sup> DRUAULT - M<sup>me</sup> GUÉRET - M<sup>me</sup> VOISARD (titulaires) - Mme VAN ELSUWE (suppléante)

**enseignants** : M<sup>me</sup> BRÉANT (PS) - M<sup>me</sup> DOUCET (MS-GS 1) - M<sup>me</sup> ROY (MS-GS 2) - M<sup>me</sup> LATOUR (CP) - M. BERNHARD (CE1) - M<sup>me</sup> CAILLE (CE2) - M<sup>me</sup> PROTIN (CE2) - M<sup>me</sup> NOÉ (CM1) - M. ANCEAU (CM2).

**excusées** : M<sup>me</sup> DELAFONT (IEN) - M<sup>me</sup> GOMMIER (représentante des parents) - M<sup>me</sup> MÉTÉ (MS/GS 2 et CM2)

**Devenir de la charte du bien vivre à l'école** : Restant sans nouvelle de la charte du bien vivre à l'école présentée lors de la réunion du dernier conseil, les enseignants souhaiteraient savoir ce que devient ce document qui, à ce jour, n'a été signé ni par la mairie, ni par Familles Rurales.

M. le Maire aimerait revoir plusieurs points de la Charte, certains parents se plaindraient du manque de respect des règles de politesse de la part de certains enseignants ce qui rendrait, selon-lui, le document caduque. Il s'interroge aussi sur la faisabilité de la mise en œuvre de cette Charte lors de la pause méridienne.

Parents et enseignants insistent sur le fait que la Charte vise à harmoniser les comportements des adultes, comme des enfants et qu'elle serait un outil au service de tous.

Les parents d'élèves font aussi remarquer les comportements inadaptés de certains employés communaux sur la pause méridienne. Ils estiment que cela constitue un manque de respect envers les enfants et s'interrogent sur les solutions envisagées si la charte n'est pas mise en œuvre. Ils déplorent aussi le manque d'informations sur ce qu'il se produit durant la pause méridienne.

Bien qu'officiellement non concernés par cette plage horaire, les enseignants ont fait des propositions pour en améliorer le déroulement : l'application de la charte en est une, la mise en place d'ateliers, un changement d'organisation des services de cantine en sont d'autres. Ils rappellent aussi qu'ils ne devraient pas avoir à intervenir entre 11h45 et 13h20, les enfants étant sous la responsabilité des employés municipaux. Pourtant, en plusieurs occasions, ce sont bien les enseignants qui ont appelé des parents ou soigné les élèves après des incidents.

Tout en étant consciente des problèmes et de la nécessité de trouver une solution, la municipalité estime aussi que les incidents sont amplifiés de façon exagérée par certains parents, que certains enfants ont également des comportements inappropriés. La situation serait d'ailleurs mal vécue par les employées en charge de la pause méridienne elles-mêmes. Il est alors rappelé que la charte avait aussi pour but d'éviter que la pause méridienne ne devienne l'objet de tous les fantasmes et pouvait être utilisée comme un outil au service des adultes assurant la surveillance de la pause méridienne.

Des parents suggèrent que des moyens de communication soient mis à disposition des employés communaux afin qu'ils informent au plus vite les parents de ce qui s'est réellement passé pendant la pause avant que la rumeur ne les ait devancés.

### **Bilan des exercices incendie et PPMS :**

**exercice incendie le 07-déc-2015** : L'évacuation des élèves s'est effectuée sans difficulté en moins de 3 minutes. Le problème de la fermeture des portes au moment de la sortie reste posé.

**exercice de confinement le 16-déc-2015** : L'exercice mené avec l'aide de Géraldine Quintard (notre EVS) dans le rôle de l'interlocuteur de la préfecture s'est, là-aussi, bien déroulé. Il a toutefois permis de constater que les enseignants ne savaient pas tous précisément où se trouvaient le tableau électrique des classes élémentaires et ne pouvaient y accéder en l'absence du directeur qui est le seul à avoir le passe général permettant de l'ouvrir. Les gros postes radio sensés permettre la réception d'informations en cas de coupure générale de courant ne sont pas adaptés, difficiles à transporter, la réception est assez mauvaise. Un petit poste radio transportable et une clé supplémentaire pour le tableau électrique seraient souhaitables.

**Sorties scolaires de fin d'année et activités liées à leur financement** : Les attentats du 13 novembre dernier, le maintien de l'état d'urgence et sa possible prolongation ont incité les enseignants à annuler la sortie prévue sur Paris pour les élèves des classes élémentaires.

**Classes maternelles – cycle I** : visite au zoo de Beauval toute la journée du 7 juin 2016

**Classes élémentaires – cycle II (CP et CE1)** : visite du zoo de Beauval et participation à divers ateliers le 14 juin 2016

**Classes élémentaires – cycle III (CE2, CM1 et CM2)** : visite du Futuroscope le 10 juin 2016

Pour financer ces sorties, un loto sera organisé, avec l'aide de l'AP2G, le 22 mai à la salle des fêtes d'Esves, la salle des fêtes de Tauxigny étant indisponible à partir du 1<sup>er</sup> mai. La vente de pieds de tomates et autres plantes que les élèves feront pousser est prévue pour après les vacances de printemps.

Les parents ont participé nombreux à la collecte de vieux papiers organisée par l'école et la société PAPREC.

**Projets pédagogiques pour l'année :** Les continents constituent le fil rouge commun à toutes les classes cette année selon les groupes et les enseignants, il est décliné en arts-visuels, productions d'écrits, lecture, EPS etc ...

L'USEP a contacté l'école pour organiser une rencontre sportive à Tauxigny sur le thème de la course longue et de l'athlétisme pour les classes élémentaires. Devraient y participer tous les élèves de CP au CM2 ainsi que des élèves d'autres écoles des environs.

**Enseignement de la musique :** Rafaëlle PERIGOIS, notre intervenante en musique, fait remarquer la difficulté à continuer d'enseigner la musique dans un créneau horaire satisfaisant pour chacun alors que le nombre de classes est passé de 6 à 8 en deux ans. Certaines classes ne bénéficient plus que de 30 min d'intervention par semaine ce qui rend difficile un travail structuré. Tout en étant parfaitement consciente du coût financier que cela aurait, elle demande (et les enseignants la rejoignent sur ce point) s'il ne serait pas possible d'augmenter son créneau horaire de 60 à 90 min par semaine.

M.Robin ne s'y oppose pas à priori mais demande un devis dans le courant du mois de février afin d'envisager l'intégration de cette dépense supplémentaire au budget.

Un parent d'élèves dit avoir eu un retour assez mitigé de la part de ses enfants sur les activités musicales. L'avis ne semble pas être partagé par les autres parents d'élèves et les enseignants.

**Inscription des futurs élèves de Petite Section (année 2016-2017) :** L'inscription des nouveaux élèves est programmée pour les lundi 29 février, mardi 1er mars et mercredi 2 mars 2016. Des affiches ont été placardées un peu partout dans Tauxigny, l'information a été communiquée à tous les parents via le site internet et les cahiers de liaison des élèves et une annonce a été publiée dans la presse locale.

Les prévisions faites par les enseignants de maternelle laissent à penser que le nombre de futurs élèves de Petite Section pourraient finalement avoisiner voire dépasser les 30 élèves. Les parents souhaitent savoir si une nouvelle répartition a été envisagée. L'équipe enseignante attend d'avoir les chiffres définitifs mais a tout de même commencé à y réfléchir : la création (non souhaitable) d'une classe de GS-CP est évoquée. Elle entraînerait le retour des classes à double niveau en élémentaire. De plus, les CP de l'année prochaine étant déjà à 25, la mise en place d'une classe de GS-CP nécessiterait de séparer ce niveau en deux groupes.

L'arrivée d'un grand nombre de PS pose également un problème de logistique, il n'y a pas assez de lits pour coucher 30 petits. La municipalité s'opposant aux lits superposés, un deuxième dortoir devra être envisagé.

L'évolution du nombre d'ATSEM présente dans l'école est évoquée. La situation reste confuse : deux ATSEM sont actuellement recrutées à mi-temps sur des contrats aidés et la municipalité qui s'est rapprochée de Pôle-Emploi devra attendre le mois d'août pour savoir si des renouvellements ou le recrutement de nouveaux personnels dans les mêmes conditions sera possible.

#### **Travaux faits ou à faire dans l'école :**

Problème d'entretien des TNI : Le TBI des CE2 ne fonctionne pas et nécessite une réparation. Le nouveau VPI présente un dysfonctionnement. Le CARM a indiqué que le problème était d'ordre matériel et a également suggéré le changement des ordinateurs de la classe mobile qui présentent des signes de désuétude. Une réparation sera donc programmée dans les semaines qui viennent.

M. le Maire rappelle que les dotations de l'État sont en constante réduction et que boucler le budget est difficile alors que les dépenses liées à l'école n'ont cessé d'augmenter. Il étudiera cependant la possibilité de changer l'équipement informatique.

Travaux dans la classe de M<sup>me</sup> Roy : M<sup>me</sup> Roy demande à nouveau le déplacement d'un des tableaux de sa classe. M. Robin reste réticent à l'idée de faire de nouveaux trous dans les murs de l'école.

Panneaux anti-bruits : M<sup>me</sup> Doucet s'inquiète des panneaux anti-bruit qui ne paraissent pas être solidement accrochés dans la salle de motricité. Elle souhaiterait qu'une fixation supplémentaire soit installée puisqu'un panneau s'est déjà détaché lorsqu'un enfant a involontairement lancé un ballon dessus. Après l'incident, la municipalité avait fait les vérifications nécessaires, il n'y a normalement pas de risque.

Distributeurs de savon : M<sup>me</sup> Bréant demande si les distributeurs de savon dans les toilettes de maternelle peuvent être changés car ils sont difficilement utilisables par les enfants. Le savon est également placé trop haut pour eux.

Cour de récréation des élémentaires : Des tracés dans la cour de récréation avaient été évoqués précédemment. Ils sont toujours d'actualité et une visite de la municipalité sera effectuée prochainement afin d'en déterminer les emplacements. Le local de stockage des jeux de cour déjà très encombré aurait besoin d'étagères pour optimiser le rangement.

**Utilisation de l'atrium en dehors du temps scolaire :** La salle des fêtes de Tauxigny sera en travaux à partir du mois de mai. L'école sera donc sollicitée pour accueillir les associations qui l'utilisaient et ses locaux devront être mis à disposition à partir de 16h30. Dans ces conditions, établir une convention pour chaque association sera difficile. M. Robin propose donc l'établissement d'une convention générale pour l'ensemble des associations utilisant les locaux scolaires. Le directeur suggère d'utiliser celle établie pour l'école de kung-fu qui lui semble bien adaptée et rappelle que Famille Rurale utilise aujourd'hui l'atrium sans qu'il n'ait été signataire d'aucune convention.

De façon générale les enseignants espèrent que cette situation transitoire (qu'ils comprennent tout à fait) ne les obligera pas à devoir quitter l'école à 16h30 ce qui rendrait leur travail très difficile.

**Spectacle de Noël** : Malgré l'effort financier fait par la mairie et la coopérative scolaire, les spectacles proposés aux enfants sont de piètre qualité et les enseignants s'interrogent sur le bien-fondé de cette dépense.

Des parents d'élèves font des propositions de compagnies locales qui proposeraient des spectacles de bon niveau. Mais trouver un spectacle qui plaise à l'ensemble des élèves, de la PS au CM2 reste problématique. La question du maintien de cette représentation reste ouverte.

**Organisation de la fête de l'école** : Les enseignants proposent d'organiser la fête le vendredi 24 juin. La soirée commencerait à 19h00 par un "spectacle" donné dans l'atrium. Constitué de chants communs interprétés par les élèves de maternelles – CP/CE1 – CE2/CM1/CM2 et travaillés avec Rafaëlle PERIGOIS, ce spectacle pourrait être suivi du traditionnel verre offert par la mairie à 19h30 afin de profiter du grand nombre de parents encore présents. La kermesse et la restauration se feraient dans la foulée si l'AP2G est d'accord. L'organisation du spectacle nécessitera l'installation préalable dans l'atrium de la scène modulable de la salle des fêtes. Le problème de la sono reste posé.

L'association de la cantine ignore encore si elle pourra organiser son traditionnel repas de fin d'année, l'indisponibilité de la salle des fêtes la rendant risquée en cas de mauvais temps.

#### **Questions diverses :**

La qualité discutable des photos scolaires et la gestion difficile des commandes et recommandes amènent les enseignants à envisager de changer de photographe l'année prochaine. Les parents avaient d'ailleurs fait une demande dans ce sens lors de la dernière réunion du conseil.

Certains parents se plaignent du difficile accès au parking côté stade: le terrain étant parfois impraticable. Suggestion est faite d'ajouter un signallement de sens de circulation afin d'éviter les accidents.

L'incompatibilité des nouveaux rythmes scolaires avec les rythmes biologiques des enfants de maternelle amènent certains parents à s'interroger sur l'organisation des TAP pour les élèves de PS. Couchés à 13h00/13h10, les élèves sont réveillés à 15h00 pour participer aux ateliers. Pour certains, le temps de sommeil est trop court. Le réveil échelonné, mis en place de façon jugée insatisfaisante l'année dernière, est de nouveau évoqué. Chacun est bien conscient que c'est doute là que se trouve le juste compromis entre les exigences institutionnelles et le respect des rythmes des enfants mais sa mise en œuvre reste problématique avec de gros effectifs et deux dortoirs. Il est toutefois convenu d'en reparler rapidement avec les responsables de Familles Rurales.

Christophe ANCEAU, directeur.

École Primaire Publique de Tauxigny  
rue du stade  
37210 TAUXIGNY  
02 47 92 18 15  
ec-tauxigny@ac-orleans-tours.fr